

Références économiques 2021

des entreprises agricoles

du Grand Ouest

Viticulture Cognac



PRESENTATION DE L'ETUDE

L'analyse de groupe présentée pour 2021 a été réalisée conjointement par la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire, les chambres départementales de 6 départements (16 - 37 - 41 - 45 - 50 - 79) et les 8 A.G.C. (Associations de Gestion et de Comptabilité) du GIE ENTR'AS : AS-AFAC, AS CEFIGA 37, AS CENTRE-LOIRE (Loir-et-Cher et Loiret), AS Loire-Atlantique-Vendée, AS Maine et Loire, AS Normandie, AS CEFIGA (Sarthe et Orne), AS Deux-Sèvres,

L'étude est conduite à partir des comptabilités **d'un échantillon de 2 501 exploitations en agriculture conventionnelle.**



L'objectif de cette étude est de déterminer des références économiques par grand système de production pour aider les exploitants à analyser leurs résultats, par rapport à ceux d'exploitations comparables.

Les systèmes

L'étude porte sur 15 systèmes de production, 7 à dominantes productions animales, 8 à dominantes productions végétales.

Productions animales :

- bovins lait
- bovins viande
- ovins
- caprins
- porcs
- volailles
- lapins

Productions végétales :

- grandes cultures
- grandes cultures irriguées
- semences
- viticulture Val de Loire
- viticulture Cognac
- arboriculture
- maraîchage
- horticulture

La classification des exploitations en groupes est établie sur la structure et les moyens de production des exploitations. Le groupe caprins évolue en 2021, l'échantillon se base désormais uniquement sur les exploitations qui vendent la totalité de leur production à la laiterie. Les exploitations réalisant de la transformation sont exclues de l'échantillon.

La pondération par U.T.A.

Les résultats sont établis par **U.T.A. = Unité de Travail Agricole**, avec comme référence **1 U.T.A. pour un agriculteur** à plein temps.

Pour comparer les résultats comptables d'une exploitation avec les références de l'étude de groupe, il est préférable de rapporter ces résultats à l'UTA.

Exemple d'une société avec 2 associés exploitants (= 2 UTA) en système Bovins lait :

	Résultats comptables de la société	Résultats de la société par UTA	Moyenne groupe Bovin lait par UTA
SAU	69 ha	34,5 ha	71,0 ha
Produit brut	152 500 €	76 250 €	207 399 €
EBE	64 700 €	32 350 €	55 264 €
Résultat courant	43 500 €	21 750 €	19 796 €
Capital d'exploitation	370 600 €	185 300 €	357 967 €
Trésorerie nette	- 1 900 €	- 950 €	2 039 €
Investissements	42 500 €	21 250 €	32 762 €
Financements	30 800 €	15 400 €	30 760 €

Les critères exprimés :

- en pourcentage (le taux d'endettement, les charges en % du produit brut),
- par hectare de SAU (charges de culture, coût de la mécanisation)
- par UGB (charges d'élevage)

Ne sont pas modifiés par la présentation des résultats par UTA, et sont à comparer aux mêmes critères issus des documents comptables et de gestion de l'exploitation.

Les marges brutes des ateliers de production

L'analyse des différents systèmes de production permet de comparer les résultats économiques d'une exploitation à ceux d'une moyenne représentative d'un ensemble d'exploitations ayant un système de production similaire. Cette comparaison par grands postes peut être affinée à travers l'analyse des marges par culture ou atelier.

Des graphiques retracent également l'évolution de quelques critères clés tels que les marges brutes des cultures les plus fréquentes dans nos départements.

Le premier niveau de marge appelé « marge brute » prend en compte le produit brut diminué des charges opérationnelles communes à toutes les exploitations (aliments, engrais, traitements, ...).

Le deuxième niveau de marge appelé « marge de l'activité » ou « marge de la culture » prend en compte les charges directement affectables à la production sans pour autant être présentes dans toutes les exploitations (ex : les travaux de récolte peuvent être réalisés par l'exploitant équipé d'une moissonneuse ou bien par une CUMA ou entreprise de travaux agricoles, ...).

Les marges calculées sur de faibles échantillons devront être interprétées avec prudence.

VITICULTURE COGNAC



GRUPE VITICULTURE COGNAC

Ce groupe intègre 138 entreprises dont 71 sous forme sociétaire (51 %). Le niveau de spécialisation reste élevé avec près de 80 % du produit global qui provient de l'activité viticole.

Les surfaces en fermage représentent toujours plus de 86 % du mode de faire valoir.

La main-d'œuvre présente par exploitation soit 2.2 UTH est en légère baisse. Les entreprises font de plus en plus souvent appel à des prestataires de services pour compenser le manque de main d'œuvre pour les travaux d'hiver.

I - Regard sur les résultats

L'échantillon étudié se répartit toujours sur le secteur ouest de la Charente. Tous les différents crus de Cognac sont représentés dans ce groupe.

Nous observons une progression du résultat par rapport à l'exercice précédent (+ 15 % par rapport à 2020).

L'EBE est également en hausse avec un taux de rentabilité qui approche toujours les 40 %, ce qui dénote d'une corrélation des charges par rapport à la production.

Au niveau des charges fixes, les postes main d'œuvre, foncier et bâtiment progressent. C'est le résultat des nombreux investissements réalisés dans le vignoble et les équipements. De plus en plus d'entreprise font également appel à des prestataires de service pour tous les travaux manuels de la vigne.

Les charges opérationnelles se stabilisent avec une baisse sensible des frais liés aux produits de traitement.

La situation financière reste équilibrée avec un endettement stable (36 %) et des charges de remboursements modérées (annuités /EBE de 28 %) ce qui laisse des marges disponibles pour l'investissement.

La trésorerie reste équilibrée malgré des niveaux d'investissement toujours élevé (renouvellement et agrandissement du vignoble, modernisation du matériel et nouveaux investissements ; distillerie...).

II - Faits marquants de la campagne 2020 - 2021

Avec un rendement de 133 hl volume / ha pour la récolte 2020 (contre 98 hl volume / ha pour la précédente récolte) soit un rendement en alcool pur de 13,48 hl AP / ha, la production mise en vieillissement approche les 960 000 hl AP. Un chiffre qui n'avait pas été enregistré depuis plus d'une vingtaine d'années.

Elle va permettre de répondre aux besoins croissants des marchés.

Cette campagne 2019-2020 a bénéficié de bonnes conditions climatiques dès les premières étapes du cycle de la vigne. Elle a été marquée par un temps relativement sec suivi de pluies croissantes qui ont contribué à un accroissement rapide de la production.

Les difficultés rencontrées furent principalement liées au climat : le cycle végétatif a été très rapide et l'été fut sec, avec une quasi-absence de pluviométrie sur les mois de juillet, et pour septembre des moyennes de températures très au-dessus des normales, notamment sur début septembre (+ de 3°C). D'un point de vue viticole, les jeunes vignes de 3 à 5 ans, dont le système racinaire n'est pas encore bien implanté, ont souffert de la sécheresse. Même chose pour les parcelles sur sols « séchants », où certaines parcelles ont vu leurs maturités bloquées.

Concernant les conditions de récolte, la principale difficulté fut la gestion des températures des vins compte tenu des températures élevées.

Cette récolte permet de satisfaire les besoins de la filière sur le plan des marchés qui repartent en hausse depuis le mois de septembre 2020.

Les viticulteurs dont la récolte ces dernières années se limitait aux seuls volumes du rendement annuel pourront également bénéficier de cette récolte exceptionnelle pour reconstituer leur stock de réserve climatique, particulièrement bas en raison des aléas climatiques subis par le vignoble entre 2016 et 2019 (gel et grêle notamment).

Le volume commercialisable soit 958 467 hl AP est à comparer avec les besoins du Business plan Cognac (848 148 HI AP)

Les achats soit 907 602 hl AP sont en adéquation avec la récolte 2020 et avec les besoins des marchés

Des sorties de Cognac sont en hausse avec 675 000 hl AP (564 000 HI AP en 2019) suite à une bonne dynamique des expéditions à destination de l'Amérique du nord

Les stocks de cognac soit 5 182 251 hl AP ont augmenté suite à la forte production de 2020.

Cela a permis de faire progresser la réserve climatique qui représente 156 973 HI AP

III - Perspectives d'avenir

Le marché du cognac reste porteur avec une forte croissance en Amérique qui se confirme.

Les coûts de production (7 700 € en moyenne par hectare) évoluent (+ 3,7 % par rapport à la campagne précédente) du fait de la mise aux normes de l'exploitation pour respecter la Certification Environnementale Cognac.

Le rendement cognac défini par l'interprofession reste élevé pour la récolte 2021 compte tenu des besoins du marché avec 14.84 HL AP / HA aux vues des besoins des maisons de Cognac.

Le Business plan Cognac intègre malgré tout une baisse moyenne des rendements par suite des aléas climatiques, aux contraintes écologiques et réglementaires.

La croissance du vignoble se poursuit au rythme d'environ 3 000 Ha par an pour répondre aux besoins du marché.

Les enjeux climatiques restent importants.

Il est nécessaire d'assurer le coût de la transition écologique (réduction du désherbage chimique voire disparition à l'horizon 2025) et aussi de sécuriser la production. Des études sont en cours pour le remplacement des vignes actuelles (Ugniblanc) par de nouveaux cépages.

PRESENTATION DU GROUPE

Travail dans l'exploitation		
	Total	/exploit
Nombre d'entreprises	138	
Individuelles	67	
Sociétés	71	
Nombre d'UTA	174	1,3
En société	107	1,5
Nombre d'UTH totaux	310	2,2

Résultats économiques		
	Moyenne	1/4sup ^(*)
EBE/UTA	106 046	193 493
Résultat courant/UTA	73 713	137 239

^(*)Le 1/4 Supérieur est calculé sur le critère EBE / UTA

**Les Résultats sont
calculés par UTA**
 = Unités de Travail
 Agricole définies pour la
 Dimension Economique

Répartition des produits		
	Moyenne	1/4 sup
PRODUIT BRUT	275 745	441 106
Dt : Grandes cultures ^(*)	7,0%	7,2%
Cultures spéciales		
Maraichage		
Horticulture		
Semences		
Cultures Plantées		
Viticulture	79,9%	78,2%
Arboriculture		
S.F.P ^(*)		
Hors sol		
Subvention exploitation	3,3%	2,7%

^(*) hors subvention d'exploitation

Répartition du foncier		
	Moyenne	1/4 sup
Surface Totale	47,1	65,3
Dt fermage, metayage	39,1	53,2
Dt propriété	8,1	12,1
Surface utile	45,7	64,3

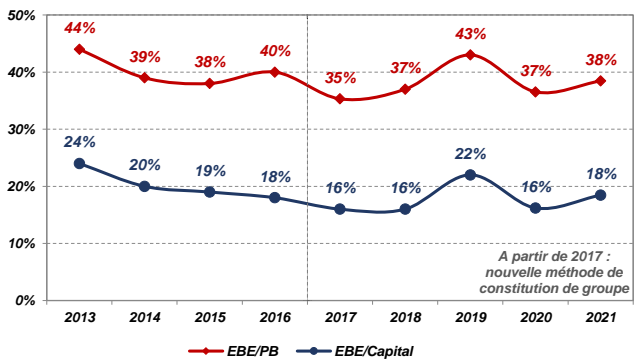
Utilisation du sol en % SAU		
	Moyenne	1/4 sup
Grandes cultures	48,1%	52,2%
Fourrages		
Cultures spécialisées		
Plantations	34,0%	35,3%
Autres		

ANALYSE FINANCIÈRE - BILAN

	Moyenne	1/4 sup
Capital d'exploitation		
Par UTA	574 164	940 103
Par Ha	12 570	14 623
Par UTH	321 785	421 135
Taux d'endettement	36,1%	34,9%
Dont endettement CT	13,7%	11,4%
Fonds de roulement	338 094	573 883
Annuités en % de l'EBE	27,5%	24,3%
Trésorerie nette	63 355	99 412
Coût moyen de l'endettement	1,2%	1,2%
EBE en % du capital exploitation	18,5%	20,6%

**Les Résultats sont
calculés par UTA**
= Unités de Travail
Agricole définies pour la
Dimension Economique

Rentabilité



CHARGES OPÉRATIONNELLES et de MÉCANISATION

**Les Résultats sont
calculés par UTA**
= Unités de Travail
Agricole définies pour la
Dimension Economique

CHARGES OPÉRATIONNELLES ET DIRECTES

CHARGES OPERATIONNELLES	Moyenne		1/4 sup	
	ha SAU	% du PB	ha SAU	% du PB
Charges de cultures hors travaux/tiers	636	10,5%	697	10,2%
Dont Engrais	234	3,9%	266	3,9%
Semences - plants	66	1,1%	70	1,0%
Produits de défense sanitaire	336	5,6%	361	5,3%
		% PB		% PB
Total charges d'élevage		0,1%		0,0%
Taxes sur les produits		0,6%		0,5%
TOTAL CHARGES OPERATIONNELLES ⁽¹⁾	611	10,1%	643	9,4%

⁽¹⁾ hors travaux par tiers cultures

CHARGES DIRECTES	Moyenne		1/4 sup	
	ha SAU	% du PB	ha SAU	% du PB
Dont emballages	3	0,1%	0	0,0%
Combustibles	27	0,4%	36	0,5%
Produits œnologiques	17	0,3%	22	0,3%
Main d'œuvre temporaire	142	2,4%	174	2,5%
Autres	199	3,3%	199	2,9%
TOTAL CHARGES DIRECTES	388	6,4%	431	6,3%

COÛT DE LA MÉCANISATION

COÛT DE LA MÉCANISATION	Moyenne		1/4 sup	
	ha SAU	% du PB	ha SAU	% du PB
Dont Carburant-lubrifiant	71	1,2%	81	1,2%
Entretien réparations	149	2,5%	159	2,3%
Travaux / Tiers et locations matériel	836	13,9%	893	13,0%
Amortissements ⁽²⁾	498	8,3%	558	8,1%
TOTAL CHARGES DE MECANISATION	1 555	25,8%	1 691	24,6%

⁽²⁾ ces amortissements comprennent une partie du matériel spécialisé hors sol

DU PRODUIT AU RÉSULTAT

Les Résultats sont
calculés par UTA

= Unités de Travail
Agricole définies pour la
Dimension Economique

Moyenne
SAU = 46 ha

1/4 Supérieur
SAU = 64 ha

	TOTAL	€/ha	en %	TOTAL	€/ha	en %
+ PRODUIT BRUT	275 745	6 037	100,0%	441 106	6 861	100,0%
Dont subventions exploitations	8 991	197	3,3%	11 900	185	2,7%
- Charges opérationnelles	27 892	611	10,1%	41 348	643	9,4%
- Charges Directes	17 741	388	6,4%	27 712	431	6,3%
= MARGE GLOBALE	230 112	5 038	83,5%	372 045	5 787	84,3%

FONCIER et BATIMENT	15 103	331	5,5%	22 651	352	5,1%
Fermages et charges locatives	14 432			21 515		
Entretien	672			1 136		
MÉCANISATION	48 248	1 056	17,5%	72 830	1 133	16,5%
Carburants et lubrifiants	3 233			5 187		
Locations matériels et travaux / tiers	38 205			57 409		
Entretien, réparations et petits matériels	6 810			10 234		
MAIN-d'OEUVRE	34 148	748	12,4%	54 265	844	12,3%
Rémunérations et indemnités des salariés	13 120			22 751		
Charges sociales des exploitants	21 028			31 513		
AUTRES CHARGES de STRUCTURE	26 567	582	9,6%	28 807	448	6,5%
Eau, gaz, EDF	2 273			3 351		
Autres fournitures	4 793			4 346		
Assurances	5 932			8 176		
Intermédiaires et honoraires	3 627			4 437		
Transports et déplacements	941			812		
Impôts et taxes divers	3 178			3 988		
Autres charges d'exploitation	5 823			3 697		
TOTAL des CHARGES de STRUCTURE	124 067	2 716	45,0%	178 553	2 777	40,5%

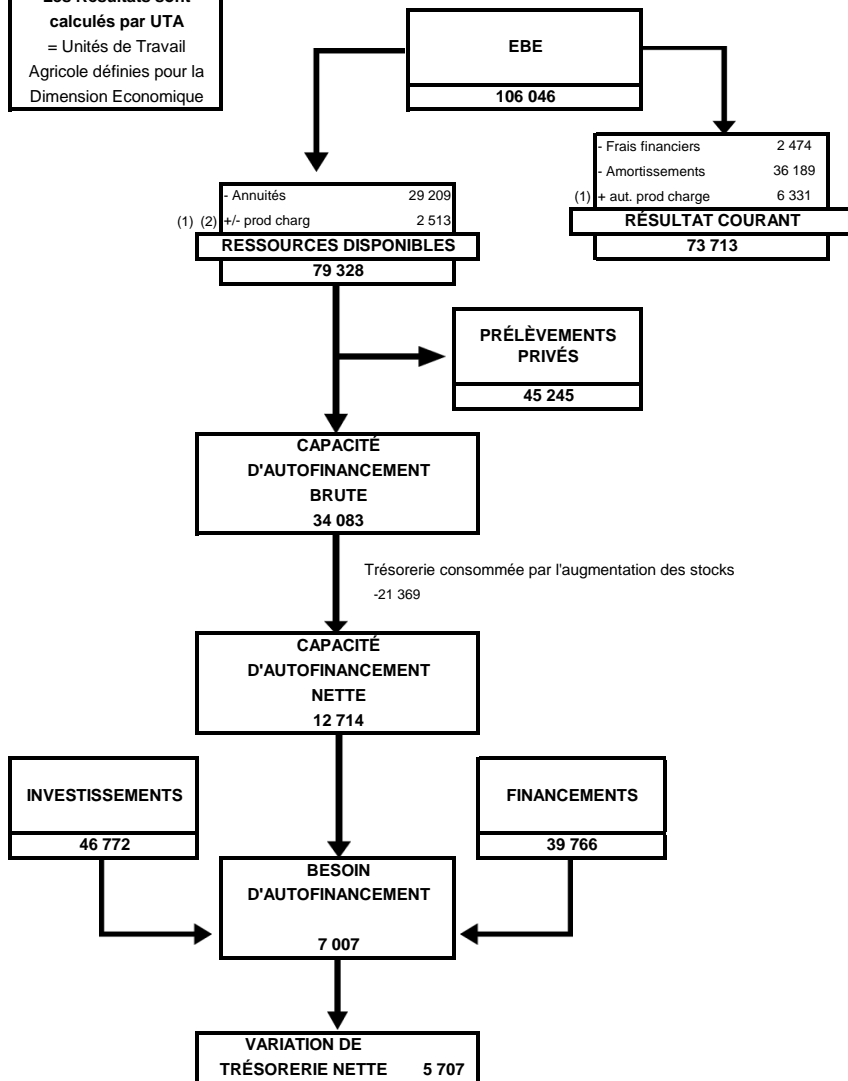
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	106 046	2 322	38,5%	193 493	3 010	43,9%
-------------------------------------	---------	-------	-------	---------	-------	-------

CHARGES FINANCIÈRES	2 474	54	0,9%	3 924	61	0,9%
Intérêts des emprunts exploit* à plus d'un an	1 952			3 366		
Intérêts des emprunts à moins d'un an + agios	523			558		
AMORTISSEMENTS	36 189	792	13,1%	57 278	891	13,0%
Dont matériel et installations	22 764	498	8,3%	35 880	558	8,1%
Autres produits et charges annexes	6 331			4 948		

RÉSULTAT COURANT	73 713	1 614	26,7%	137 239	2 135	31,1%
-------------------------	--------	-------	-------	---------	-------	-------

DU REVENU A LA TRÉSORERIE

Les Résultats sont
calculés par UTA
= Unités de Travail
Agricole définies pour la
Dimension Economique



⁽¹⁾ autres produits et charges (Comptes 75 et 65)

⁽²⁾ pertes et profits exceptionnels (Comptes 77 et 67)

LEXIQUE

On trouvera dans ce lexique la définition des critères employés dans les différentes pages de présentation de chaque système.

Présentation

U.T.H. (Unité de Travailleurs Humains) : Unité de travail correspondant à une personne travaillant à temps plein sur une exploitation (chef d'exploitation, salarié, conjoint collaborateur, ...).

U.T.A. (Unité de Travail Agricole) : Unité de travail correspondant aux chefs d'exploitation agricole (y compris conjoint collaborateur)

S.A.U. (Surface Agricole Utile) : Surfaces en culture et surfaces fourragères

S.F.P. (Surface Fourragère Principale) : Surface fourragère consacrée aux animaux.
Exemple : prairies, maïs fourrage.

U.G.B. (Unité Gros Bovins) : Unité de mesure correspondant aux besoins alimentaires annuels en fourrage d'une vache.

Produit Brut : Ensemble des ventes, des subventions d'exploitation et des variations de stocks, diminuées des achats d'animaux.

E.B.E. (Excédent Brut d'Exploitation) : Produit brut diminué des charges opérationnelles, directes et de structure (avant amortissement et frais financiers).

Résultat Courant (ou Revenu Agricole) : Bénéfice de l'exploitation hors produits et charges exceptionnelles.

O.C.M. : Organisation Commune des Marchés

Analyse Financière - Bilan

Capital d'exploitation : Ensemble de l'actif (immobilisation, stocks, créances, disponible) excepté les terres.

Fonds de roulement : Fonds pérennes (fonds propres, emprunts LMT, subventions d'équipement) affectés au financement des stocks et des avances aux cultures. Un fonds de roulement insuffisant nécessite le recours à un financement court terme.

Taux d'endettement : Total des dettes long, moyen et court terme sur le total de l'actif, exprimé en pourcentage.

Coût moyen de l'endettement : Frais financiers à long, moyen et court terme sur le total des dettes.

Trésorerie Nette : Créances et disponible diminués des dettes à court terme.

Résultat

Marge Brute : C'est le produit brut diminué des charges opérationnelles.

Charges opérationnelles : Charges proportionnelles aux productions, communes à toutes les exploitations. Exemples : charges de cultures (engrais, semences, phyto), charges alimentation animaux, produits et honoraires vétérinaires, produits de reproduction animales, fournitures diverses, travaux par tiers animaux, taxes sur les produits.

Charges directes : Charges directement affectables à la production, spécifiques, à l'organisation de l'exploitation (emballages, combustibles, location de matériel, assurances spécifiques, charges de la main d'œuvre temporaire, travaux par entreprise).

Charges de structure : Charges non liées au volume de production, parfois appelées charges fixes (ex: fermage, cotisations sociales, etc. ...).

Ont également contribué à la réalisation de cette étude :

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE

Pierre Yves AMPROU,
Clémentine LIBEER
Christian PETITEAU
Nelly LE BOURHIS

Responsables de la publication :
Francis HOULET et Christian PETITEAU
14 Avenue Jean Joxé – 49000 ANGERS

Imprimé par les Ateliers Paquereau – Angers

ISSN : 2804-3456 par la BNF

CENTRES AS

AS - AFAC

Philippe PANNETIER

AS CEFIGA

Alain RENARD – Timothée LEGUEN

AS CEFIGA 37

Patrice CHASLES – Thomas RIGAUULT

AS CENTRE LOIRE

Florent COURTIN

AS DEUX-SEVRES

Nicolas TOUCHARD

AS LOIRE-ATLANTIQUE VENDEE Bernard BARRETEAU

AS MAINE-ET-LOIRE Francis HOULET - Evelyne GILBERT – Fabien CORNU – Jean René DILE

GIE ENTR'AS

Jean François CHABEAUTI

44 • Loire-Atlantique



◆ Maison de l'Agriculture
Rue Pierre Adolphe Bobierre - La Géraudière
44939 Nantes cedex 9 - Tél. 02.40.16.36.48
Mail : contact@as44-85.fr - Web : www.as44-85.fr



◆ Rue Pierre Adolphe Bobierre - La Géraudière
44939 Nantes cedex 9 - Tél. 02.53.46.60.00
Mail : accueil-nantes@pl.chambagri.fr
Web : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

49 • Maine-et-Loire



◆ Maison de l'Agriculture - 14 avenue Jean Joxé
49006 Angers cedex 01 - Tél. 02.85.35.75.00
Mail : contact@as49.fr - Web : www.as49.fr



◆ Maison de l'Agriculture - 14 avenue Jean Joxé
49006 Angers cedex 01 - Tél. 02.41.96.75.00
Mail : accueil-angers@pl.chambagri.fr
Web : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

79 • Deux-Sèvres



◆ Maison de l'Agriculture - Les Rurales
79231 Prahecq cedex - Tél. 05.49.77.16.66
Mail : as.deux-sevres@as-pc.fr
Web : www.as79.fr



◆ Les Rurales - 79231 Prahecq cedex
Tél. 05.49.77.15.15
Mail : accueil@deux-sevres.chambagri.fr
Web : www.deux-sevres.chambagri.fr

41 • Loir-et-Cher



◆ Maison de l'Agriculture
11 rue Louis Joseph Philippe - CS 41808
41018 Blois cedex
Tél. 02.54.46.22.22
Mail : as-centreloire@agricvl.fr
Web : www.as-centreloire.com



◆ 11, 13, 15 rue Louis Joseph Philippe
41018 Blois - Tél. 02.54.55.20.00
Mail : accueil@loir-et-cher.chambagri.fr
Web : www.loir-et-cher.chambagri.fr

72 • Sarthe



◆ 9 rue Jean Grémillon - 72013 Le Mans cedex 2
Tél. 02.43.43.68.68
Mail : as-cefiga@plus.agri72.com.fr
Web : www.cefiga.fr



◆ 15 rue Jean Grémillon - CS 21312
72013 Le Mans cedex 2 - Tél. 02.43.29.24.24
Mail : accueil-lemans@pl.chambagri.fr
Web : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

45 • Loiret

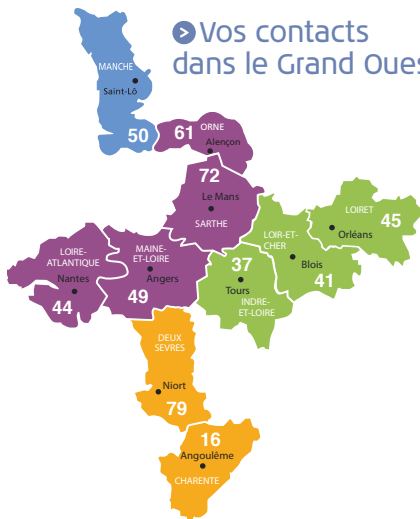


◆ 4 chemin de la Tremblée
45260 Montereau - Tél. 02.85.52.08.94



◆ Cité de l'Agriculture - 13 Av. des Droits de l'Homme
45921 Orléans cedex 09 - Tél. 02.85.52.08.94
Mail : as-centreloire@agricvl.fr
Web : www.as-centreloire.com

Vos contacts dans le Grand Ouest



37 • Indre-et-Loire



◆ Maison des Agriculteurs
9 bis rue Augustin Fresnel - CS 80329
37173 Chambray-lès-Tours cedex
Tél. 02.47.28.30.02
Mail : as-cefiga37@agricvl.fr
Web : www.as-cefiga37.fr



◆ 38 rue Augustin Fresnel - BP 50139
37171 Chambray-lès-Tours cedex
Tél. 02.47.48.37.37
Mail : accueil@cda37.fr
Web : www.cda37.fr

16 • Charente



◆ 53 impasse Louis Daguerre
ZE Ma Campagne - 16000 Angoulême cedex
Tél. 05.45.61.90.90
Mail : asafac@as-pc.fr
Web : www.as-afac.fr



◆ ZE Ma campagne
66 impasse Joseph Niépce
16016 Angoulême cedex
Tél. 05.45.24.49.49
Mail : accueil@charente.chambagri.fr
Web : www.charente.chambre-agriculture.fr

50 • Manche



◆ Maison de l'agriculture
Avenue de Paris - 50009 Saint-Lô
Tél. 02.33.06.48.55
Mail : contact@asnormandie.fr
Web : www.asnormandie.fr



◆ Avenue de Paris - 50009 Saint-Lô
Tél. 02.33.06.48.48
Mail : accueil@manche.chambagri.fr
Web : www.manche.chambres-agriculture.fr